



Journée de la femme

Le 8 mars

Préparé par Marie-Ève Dufour (Merci !!)

La Journée internationale de la femme tenue le 8 mars et célébrée dans de nombreux pays a été créée en 1921, avec l'objectif de faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes. Au fil des ans, les femmes ont acquis des droits grâce aux combats des féministes. En 1791, Olympe de Gouges, une féministe, rédige la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne pour dénoncer les inégalités entre les hommes et les femmes. Plusieurs filles n'allaient pas à l'école et ne faisaient pas d'études. À partir de 1924, les femmes deviennent plus instruites, car les programmes des filles et des garçons devinrent identiques. Jusqu'en 1968, ils étudiaient dans des établissements différents.

Anciennement, l'homme travaillait pendant que la femme s'occupait de la maison et des enfants. En 1965, une loi indique que l'homme n'est plus le «chef de famille», que la femme peut travailler et ouvrir un compte en banque à son nom, sans l'autorisation de son mari. Depuis 1981, le nom de famille des enfants peut être celui de la mère! Selon l'Observatoire des inégalités, ce serait toujours les femmes qui en font le plus au niveau des tâches ménagères (4 heures contre 2 h 30 pour les hommes).

Autrefois, peu de femmes accédaient à des postes importants et il existait de grandes différences de salaire. Aujourd'hui, les femmes peuvent occuper les mêmes postes que les hommes et une loi impose l'égalité des salaires. En politique, l'égalité des sexes au pouvoir est également souhaitée. Au niveau personnel, les femmes sont plus libres. En 1969, une loi autorise la contraception. Depuis, les femmes peuvent décider d'avoir des enfants quand elles le souhaitent. Aussi, en 1988, le Canada a permis le droit d'avorter, c'est-à-dire de mettre fin à une grossesse non désirée.